



BLOC-NOTES

DIDIER NORDON

Les épris de prix prisés primés

Les frères Goncourt seraient moins fameux si Edmond n'avait instauré le prix Goncourt. Fields, dont le nom inspire tant de respect aux mathématiciens, doit cela non à ses travaux, mais à la médaille instituée par lui. Enfin, rares seraient les érudits qui connaîtraient le nom de l'inventeur de la dynamite si ledit inventeur n'était à l'origine de la plus convoitée de toutes les récompenses, le prix Nobel.

À côté de cela, des centaines de donateurs ont financé des prix censés, année après année, honorer un vivant talentueux tout en perpétuant la mémoire du donateur. Hélas, même bien dotés, la plupart de ces prix végètent et ne sont connus de personne, sinon des heureux lauréats et des académies qui les décernent.

Immortaliser son nom en créant un prix n'est donc pas facile. Les rares qui y parviennent méritent d'être, à leur tour, récompensés. J'institue donc un prix qui sera attribué, à titre posthume, une fois par siècle (car il faut du recul), à celui qui, pendant le siècle écoulé, aura le mieux su s'immortaliser grâce au prix qui porte son nom. Au titre du XX^e siècle, le prix Nordon est attribué à Nobel.

Néoloschisme

Inutile de connaître un mot pour le comprendre immédiatement lorsqu'on l'emploie devant vous. Inutile, même, qu'il existe.

Écoutant une conférence de Jean-Pierre Bourguignon, j'ai entendu ce dernier affirmer que la thèse de Riemann est un des textes les

plus «surlocutants» de l'histoire des mathématiques. L'étymologie de ce mot m'est apparue en même temps que je l'entendais pour la première fois : latin *loquor*, je parle, précédé d'un préfixe créant un superlatif. Expressif, bien formé, «surlocutant» sert à qualifier un propos extraordinairement dense et riche qui, poussant à son paroxysme l'efficacité de la parole, en dit bien plus qu'on n'en peut normalement dire et donne en peu de lettres de quoi méditer longuement. Le mot va sûrement se répandre.

Toutefois, poussant mon enquête, j'ai réalisé que j'avais mal compris. J.-P. Bourguignon, paraît-il, a dit que le texte de Riemann est «surlocutant». Ce mot, qui n'est pas non plus dans le dictionnaire, bénéficie, lui aussi, d'une étymologie évidente grâce à laquelle il se comprend d'emblée. La décence, hélas, interdit de préciser. Disons que le mot relève de l'argot potache, et tenons-nous, en là.

Où naissent les idées?

Dans le cerveau, certes, mais cette réponse est vague, et des techniques perfectionnées de localisation cérébrale sont mises à contribution pour déterminer quelles zones sont activées lors des périodes de créativité.

Seulement, quand sera résolue la question «Où naissent les idées?», une deuxième se posera : «Où est née l'idée de se demander où naissent les idées?» Et ce sera le début de la fin. Qui dit deux, dit l'infini. La récurrence s'est amorcée, rien ne pourra plus l'arrêter. La deuxième question réglée, une troisième viendra, inéluctable : «Où est née l'idée de se demander où naissent les idées?» Etc., jusqu'à l'infini.

Pour une fois, ce formalisme rigide ne se réduit pas à un pur jeu de l'esprit. À sa façon, il dit que, quels que soient les progrès de l'imagerie cérébrale, nous ne saurons jamais ni ce qui se produit dans un cerveau quand y jaillit une étincelle, ni pourquoi elle y jaillit.

Cette impossibilité de savoir d'où viennent les idées rend décevantes les réponses des chercheurs et artistes célèbres sur la genèse de leur inspiration. Au lieu de nous enseigner dans quel état nous devons mettre notre cerveau pour qu'il soit siège d'idées fulgurantes, ils répondent par des anecdotes à côté du sujet. «Je ne puis travailler sans musique de fond», ou «Je fais de grandes marches dans la nature en ne pensant qu'au problème qui me préoccupe», ou encore «J'ai été soudain frappé par la ressemblance



inattendue entre tel phénomène et tel autre»... Ces réponses sont frustrantes, parce qu'elles ne révèlent pas le secret grâce auquel, nous aussi, pourrions avoir des idées géniales. C'est que, ce secret, nul ne sait le percer. Pas même celui qui en a, des idées géniales.

La loi de toutou rien

L'enseignement étant trop dogmatique, de nombreuses personnes quittent l'école en ayant l'impression que les mathématiques procèdent par tout ou rien : vrai/faux, démontré/non démontré, rigoureux/non rigoureux. Du coup, lorsque ces gens entendent dire que telle conjecture fameuse – le théorème de Fermat jusqu'en 1995 ou l'hypothèse de Goldbach – n'est pas démontrée, ils en déduisent que rien n'est fait dans le domaine. Même ceux qui ont gardé du goût pour les mathématiques se dispensent de s'informer des nombreux résultats partiels. Lorsqu'ils font une remarque, ils croient donc être les premiers à la faire. Mieux encore : puisqu'elle donne un résultat, et qu'en mathématiques c'est tout ou rien, ils pensent qu'elle donne le résultat.

Ils proposent alors leur démonstration aux professionnels, soupçonnant ces derniers de manifester un esprit de corps étroit s'ils ne se précipitent pas, toutes affaires cessantes, vers leur démonstration comme vers une révélation. Vouloir se faire lire par les mathématiciens est légitime. Mais vouloir se faire lire d'eux sans avoir pris la peine de les lire au préalable ne l'est pas.





La pilule abortive aux États-Unis

ANDRÉ ULMANN

Le RU 486 est désormais disponible aux États-Unis, mais ses inventeurs n'en tireront aucun bénéfice.

L'administration sanitaire des États-Unis, la *Food and drug administration* (FDA) vient d'autoriser la commercialisation, aux États-Unis, du RU 486, une pilule abortive. Cette décision constitue, pour ceux qui, comme moi, ont contribué au développement de ce produit et à sa mise sur les marchés européens, une immense satisfaction, entachée, toutefois, d'un certain dépit.

Une immense satisfaction de voir enfin reconnue, sur le premier marché pharmaceutique mondial une invention très originale due à une équipe de chercheurs français dirigée, au sein de *Roussel Uclaf*, par Georges Teutsch et Daniel Philibert, et remarquablement conseillée par Étienne Émile Baulieu. La communauté scientifique internationale s'accorde pour considérer qu'il s'agit sans doute de la seule vraie découverte dans le domaine de la contraception depuis l'introduction de la pilule contraceptive. Le produit a tenu ses promesses notamment comme moyen médical d'interruption de grossesse. Quand une femme souhaite avorter, on peut l'administrer dès que le test de grossesse se révèle positif et jusqu'à environ cinq semaines de grossesse.

Contrairement à d'autres domaines, les États-Unis sont en retard sur l'Europe en matière de contraception et d'avortement, tant sur le plan médical que juridique. Le débat sur l'avortement y est récurrent et d'une extrême violence (des médecins ont été assassinés pour avoir pratiqué des avortements) du fait d'une minorité très active qui ne reflète pas l'opinion de la majorité de la population. L'arrivée du RU 486 devrait contribuer à combler ce retard et à assainir ce débat en permettant notamment aux gynécologues de pratiquer des interruptions de grossesse en toute sécurité tant pour leurs patientes que pour eux-mêmes.

De surcroît, l'homologation du produit a reposé exclusivement sur les études effectuées sous la direction de *Roussel Uclaf*, l'administration américaine n'ayant pas jugé nécessaire de demander des évaluations complémentaires. Les études

supplémentaires faites aux États-Unis n'ont fait que confirmer les résultats de *Roussel* quant à l'efficacité du produit et au fait qu'il est bien toléré.

Cette satisfaction se double d'une grande amertume devant la démission de *Roussel Uclaf*, poussé par sa maison mère, *Hoechst* : en 1993, suite à la demande de l'administration Clinton d'obtenir le produit aux États-Unis, le laboratoire a fait don, sans aucune contrepartie financière, des droits d'exploitation du RU 486 à un organisme à but non lucratif, le *Population Council*, donnant l'impression qu'il voulait s'en débarrasser. À son tour, celui-ci a vendu ses droits nouvellement acquis à une petite société américaine qui en a péniblement assuré le développement (il lui a fallu sept ans pour obtenir l'approbation de la FDA) et qui va maintenant le commercialiser.

Il est vrai que *Roussel Uclaf* avait déjà manqué le marché chinois du RU 486 en refusant d'en vendre en Chine, alors que l'autorisation de mise sur le marché y avait été accordée : une fois encore, *Hoechst* a refusé la paternité du produit. De même, en 1997, *Roussel Uclaf* a fait don du produit – ici encore sans aucune contrepartie financière – à l'un des ses anciens dirigeants afin de s'en déposséder définitivement. Ce dernier, Édouard Sakiz, a fondé la Société *Exelgyn*, qui fabrique et commercialise le RU 486, en France.

Amertume également de constater que *Roussel Uclaf* a, à son tour, disparu dans le tourbillon des fusions répétées, et, avec ce Laboratoire, un savoir-faire unique dans le monde en matière de synthèse des hormones stéroïdes, définitivement perdu pour la France. Si cette disparition programmée a récemment ému un certain nombre de dirigeants ou de syndicalistes, ceux-ci n'ont rien fait, alors qu'il était peut-être encore temps, pour empêcher que l'on ne brade l'expérience des chercheurs de *Roussel Uclaf* et que l'on n'abandonne les recherches sur le RU 486, en un mot que l'on ne ferme

les laboratoires de Romainville. Aujourd'hui, comme en témoigne la presse outre-Atlantique, ce produit est devenu américain : son origine européenne a été définitivement oubliée.

À tout cela s'ajoute une certaine inquiétude dans la mesure où la société américaine chargée de commercialiser le produit est peu expérimentée ; elle risque d'avoir des difficultés à faire face aux procès qui surviendront inévitablement, car ils restent la seule arme à la disposition des organisations anti-avortement. Inquiétude également de la part des femmes qui craignent de ne plus trouver facilement de médecins acceptant de leur prescrire la pilule qu'elles espèrent.

Toutefois, le RU 486 n'est pas la seule pilule abortive à laquelle les Américaines peuvent avoir recours. Depuis quelques années, on prescrit une association de deux molécules : le méthotrexate (une substance anticancéreuse) et le misoprostol (mis sur le marché pour lutter contre les ulcères), utilisés seuls ou en association.

Malgré tout, l'autorisation de commercialisation de cette pilule abortive aux États-Unis suscite un grand espoir : le RU 486 appartient à la famille des antiprogéstérone, mais l'étude des autres composants de la famille n'avait pas été possible en raison des blocages politiques constants qui avaient entravé le projet. L'homologation américaine légitime la classe des antiprogéstérone et il va désormais être possible de développer de nouveaux produits ayant éventuellement d'autres indications. Le RU 486 lui-même semble avoir des propriétés autres que celles pour lesquelles il est commercialisé : il serait efficace contre certaines tumeurs du cerveau et dans des maladies gynécologiques, tels les fibromes de l'utérus.

André ULMANN est le Directeur général du Laboratoire HRA Pharma.